

Vétérans Individuel Régional

SAMEDI 8 et DIMANCHE 9 Février 2025 LAVAL (53)

Adresse de la salle :

39 Boulevard Felix Grat

53000 LAVAL

Organisateur : FA LAVAL (53)

Responsable du Club : Jérôme MEIGNAN

Adresse mail: jerome.meignan@gmail.com

Délégué : Philippe BOUCHER Adresse mail : philippe.boucher29@orange.fr

Juge Arbitre : Sébastien GASNIER

Adresse mail: sebast.gasnier@orange.fr

Responsable épreuve : Claude MORILLEAU

Adresse mail: c.morilleau@pdltt.org

Règlement

ENGAGEMENTS

Article 1 - Par Internet

Les listes des joueurs et joueuses qualifiés pour la finale régionale seront publiées sur le site de la Ligue. Les titulaires et remplaçants pourront valider leur inscription par le biais du lien indiqué sur le site de la Ligue.

Des droits d'engagements sont fixés par tableau. Chaque inscription sera validée dès le paiement effectué.

Article 2 - Montant

Le droit d'engagement est fixé à 10 €.

En cas de désistement de dernière minute via (c.morilleau@pdltt.org), les remplaçants seront prévenus par mail.

Tout joueur ou joueuse ayant confirmé sa participation et absent(e) le jour de la compétition paiera une amende de 15€.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 3 - Conditions de participation

La Finale Régionale des Individuels Vétérans est réservée aux joueurs et joueuses de nationalité française âgés de plus de 40 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours.

Seuls les joueurs et les joueuses étant inscrits à la phase départementale peuvent participer à la finale régionale.

La Commission Régionale Vétérans peut accorder selon un cas particulier une Wild Card à un joueur ou une joueuse sur demande d'un Comité et sera inclus dans le quota du département concerné.

La licence sera demandée au pointage.

Les participant(e)s ne peuvent évoluer que dans leur catégorie.

Article 4 - Echelon National

Sont qualifiés pour le championnat de France national :

- d'office : le Champion du Monde ou d'Europe ou de France vétérans de la saison précédente et les anciens champions de France des catégories seniors messieurs et seniors

Réf: Règlement sportif Art VI.105 - a

Cette épreuve régionale est qualificative pour le championnat de France.

Les 2 finalistes par Ligue en V40/45, V50/55, V60 messieurs.

Les 2 finalistes par Lique en V40/45, V50/55 dames.

Le vainqueur régional en V65, V70, V75, V80 messieurs, en V60, V65, V70, V75, V80 dames.

Le reste des qualifiés, dans la limite des places disponible, est déterminé par une inscription «libre» à la période selon les modalités définies par la commission sportive fédérale sur l'espace dédié, pour chacune des 14 catégories.

Article 5 - Déroulement des parties

Pour tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

ORGANISATION SPORTIVE

Article 6 - les tableaux

Nombre de qualifiés par catégorie

MESSIEURS		DAMES	
SMV1 (V40/V45)	32	SDV1 (V40/V45)	16
SMV2 (V50/V55)	32	SDV2 (V50/V55)	16
SMV60 (V60)	16	SDV60 (V60)	8
SMV65 (V65)	16	SDV65 (V65)	8
SMV70 (V70)	8	SDV70 (V70)	8
SMV75 (V75)	8	SDV75 (V75)	8
SMV80 (V80)	8	SDV80 (V80)	8

Les tableaux SDV60, SDV65 seront regroupés selon le nombre de participantes.

Les tableaux SDV70, SDV75, SDV80 seront regroupés selon le nombre de participantes.

Les quotas de qualifiés seront calculés au prorata du nombre d'engagés sur la phase départementale. En cas de tableaux incomplets, les quotas seront révisés.

Article 7 - Déroulement de la compétition

Dans chacun des tableaux, les joueurs sont répartis d'après le classement de la phase en cours, dans des poules de quatre participant(e)s.

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 4.

A l'issue des poules, les deux premiers sont placés dans un T.E.D. (tableau à élimination directe) avec classement intégral de 1 à 8. Les 3èmes et 4èmes sont éliminés.

Il n'y a pas de consolante.

Article 8 - Balles

Les balles seront en plastique blanche

Article 9 - Tables

La compétition se déroulera sur 16 tables (16)

Article 10 - Horaires Prévisionnels

Samedi: Les catégories V60, V65, V70, V75, V80 Messieurs Pointage à 08h30, début à 09h30

Les catégories V60, V65, V70, V75, V80 Dames Pointage à 11h30, début à 12h30 (1)

Dimanche: Les catégories V40/45, V50/55 Messieurs Pointage à 08h30, début à 09h30

Les catégories V40/45, V50/55 Dames Pointage à 11h30, début à 12h30 (1)

En fonction du nombre de joueurs engagés, l'horaire général sera affiché sur le site de la ligue.

(1) Selon nbre de tables de disponible, horaire peut être avancé.

Article 11 - Podiums et récompenses

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.

Pour tous les tableaux

2 qualifiés par poules

Tableaux Messieurs et Dames

SMV1 (V40/V45), SMV2 (V50/V55), SMV60 (V60), SMV65 (V65), SDV1 (V40/45), SDV2 (V50/V55)

Tableau avec classement intégral de 1 à 8

SDV60 (V60), SDV65 (V65) Dames

SMV70 (V70), SMV75 (V75), SMV80(V80) Messieurs et Dames

Tableau avec classement intégral de 1 à 8 ou poule unique selon nombre de participant(e)s